



Mardi 19 décembre 2023, de 9h30 à 12h30, en visioconférence

# Première permanence juridique en ligne

Dans le prolongement de l'accompagnement juridique proposé aux professionnels, l'Agence organise une première permanence juridique assurée par un avocat spécialisé. Elle permet de répondre à une question juridique précise qui se pose dans votre activité. Inscrivez-vous pour réserver votre créneau !

**Une permanence juridique pour répondre à vos questions en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats**

Cette permanence aura lieu en visioconférence, le mardi 19 décembre de 9h30 à 12h30, avec Maître Simon Rolin, avocat en droit de l'art et de l'édition, qui exerce au sein du [Cabinet d'avocats Alexis Fournol](#).

Elle s'adresse en particulier aux maisons d'édition, auteurs et autrices installé.e.s en région qui rencontrent une problématique juridique précise en droit de l'édition, droit d'auteur ou droit des contrats.

## Inscription et informations pratiques

- Consultation gratuite et inscription obligatoire
- Inscription via le formulaire suivant : [cliquez-ici](#)
- Durée entre 20 et 30 min
- Des documents ou pièces utiles pourront être transmis en amont du rendez-vous
- Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat

## Contact

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact avec Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre : [a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

Crédit visuel : [Pixabay](#)

